

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 20 MARS 2017

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 34

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 19

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 15

-AYANT DONNE POUVOIR : 4

PRÉSENTS

Mesdames Simone PERGET, Jacqueline POLETTI, Messieurs Jean-Luc CRETIER, Michel GIRAUDY
(Bourg-Saint-Maurice)

Messieurs Gilles FLANDIN, Jean-Pierre MOREL (Les Chapelles)

Madame Arlette NOIR, Monsieur Jean-Claude FRAISSARD (Montvalezan)

Monsieur Paul CUSIN-ROLLET (Sainte-Foy Tarentaise)

Messieurs Jean-Luc PENNA, Olivier PETIT, Fabien RAISSON (Sééz)

Madame Maud VALLA, Monsieur Jean-Christophe VITALE (Tignes)

Madame Emmanuelle VAUDEY, Monsieur Gérard MATTIS (Val d'Isère)

Messieurs Alain EMPRIN, Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

EXCUSÉS

Mesdames Marie-Agnès ARPIN, Clémence BERGER-SABBATEL (pouvoir à Gilles FLANDIN), Séverine FONTAINE (pouvoir à Maud VALLA), Claude MAHNANA, Audrey NALIN, Messieurs Marc BAUER (pouvoir à Gérard MATTIS), Georges CHARRIERE, Léon EMPEREUR, Louis GARNIER, Laurent HANICOTTE, Patrick MARTIN, Gilles MAZZEGA (pouvoir à Jean-Christophe VITALE), Eric MINORET, Xavier TISSOT, Georges TRESALLET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Jean-Luc PENNA



2017-20 SUBVENTION A L'ASSOCIATION LES SAINTEXUPERIENS

L'association « Les Saintéxupériens » a déposé un dossier de demande subvention pour l'organisation de conférences débats en direction de la jeunesse.

Après avis du Bureau du 06/03/2017, il est proposé au Conseil communautaire d'approuver l'octroi d'une subvention de 500 € à l'association « Les Saintéxupériens ».

Le Conseil communautaire, **à l'unanimité**, décide de :

- **APPROUVER** l'octroi d'une subvention de 500 € à l'association « Les Saintéxupériens ».

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELDARD**

